



COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE Séance du 11 juin 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE

En préambule, la FSU tient à apporter son soutien aux agents hospitaliers des services d'urgence qui sont actuellement en grève pour dénoncer leurs conditions de travail, conséquences d'un désengagement de l'État pour ses services publics. La FSU est d'autant plus solidaire de ces collègues qu'ils et elles vivent une situation qui se généralise à l'ensemble des services publics et s'aggravera encore si le projet de loi actuel est mis en œuvre.

Depuis le début de leur mandat, E Macron et son gouvernement n'ont eu de cesse d'imposer à marche forcée un modèle socio-économique ultra-libéral porteur de violentes régressions : attaques contre le Code du Travail, l'assurance-chômage, la SNCF, les fonctionnaires, les services publics, le bac, les lycées, le libre accès à l'université, congés bonifiés, retraites...

Pour mener à bien ses objectifs, le gouvernement s'est employé à écarter les partenaires sociaux et à étouffer par tous les moyens les contestations : loi anticasseurs, dénigrement des mouvements sociaux, violences policières, grand débat national, mais aussi pressions hiérarchiques de plus en plus fortes, ...

Toutes ces réformes s'accompagnent en effet d'une recrudescence de l'autoritarisme subi par les personnels qui se retrouvent submergés de prescriptions et d'injonctions tout en devant mettre en œuvre des mesures dont, au mieux, ils peinent à voir la pertinence et dont ils perçoivent, surtout, la nocivité.

Pour couronner le tout, le gouvernement s'attaque au paritarisme en décidant de vider de leur substance les CAP et de faire disparaître les CHS-CT. Ainsi en matière de mutation ou de promotion, les personnels verront l'accès aux voies de recours compliqué par l'opacité à venir. Forcés de se tourner vers les tribunaux administratifs sans pouvoir disposer de tous les éléments à l'appui de leurs démarches, combien se décourageront et capituleront devant l'arbitraire ?

Comment en outre se défendre sans un CHS-CT de plein exercice alors même que les réformes qui se succèdent aggravent les risques psycho-sociaux ?

L'actuel procès des dirigeants de France Télécom ne semble pas émouvoir particulièrement les tenants de ce type de « management » agressif.

Les projets de loi pour une école dite de la confiance et celui qui entend « transformer » la fonction publique entrent donc dans leur phase finale.

Depuis des mois, la FSU n'a cessé d'alerter sur la dangerosité de ces projets sans qu'à aucun moment, le gouvernement ne consente à tenir compte de nos analyses ni des protestations qui se sont exprimées un peu partout dans le pays.

Nous avons déjà dénoncé les manquements de Parcoursup et cette année, nous avons même eu droit à un soi-disant bug. L'opacité de ce système de sélection est toujours d'actualité. Quant à la réforme du lycée, sans surprise, elle aurait tendance à favoriser les

plus favorisées... En effet, sur un échantillon de 2000 élèves au national, on constate que le discours officiel a bien réussi à convaincre les élèves faibles qu'ils peuvent diversifier leur choix, faire des combinaisons improbables ; les bons élèves, eux, ne tombent pas dans le piège de la modernité et restent assez conservateurs en recréant l'ancienne filière S.

Dans le premier degré, la circulaire de rentrée vient confirmer une politique ministérielle à l'œuvre, faite d'injonctions, de guides de bonnes pratiques, d'enseignements resserrés sur des fondamentaux faisant table rase d'un grand nombre de recherches pédagogiques et niant au plus haut point la professionnalité des personnels dans les écoles.

La maternelle chamboulée, principale cible de cette circulaire. On y trouve surtout une entrée précoce dans des apprentissages normatifs et évalués ce qui constitue une méthode très efficace pour construire de la difficulté scolaire dès le plus jeune âge.

C'est pourtant d'une toute autre ambition dont l'école a besoin pour faire face aux défis qui sont les siens. Les mobilisations récentes menées par les personnels et les parents l'ont bien montré. Pour autant, la rupture du dialogue social s'amplifie. Au moment de renouveler le calendrier scolaire, le Rectorat choisit de mettre de côté la proposition de calendrier climatique civil, porté notamment par des syndicats de la FSU. Pire, la justification écrite cite un article du code de l'Education qui n'interdit pas du tout de proposer un type de calendrier climatique. Autre problème local, le développement des LCR. Alors que nous avons déjà interpellé lors du CTA du 1^{er} février 2019, relancé le cabinet du Recteur par mail, la convocation annoncée du CA-LCR le 21 juin 2019 nous semble mal partie : pas de renouvellement des élus suite aux élections professionnelles, pas de convocation...

Au lieu de cela, nous avons eu droit à une énième affaire conflictuelle concernant le créole à l'école. Les réponses médiatiques de l'IA-DAASEN nous font particulièrement craindre un retour en arrière sur cette question.

Concernant la Fonction Publique, il s'agit bien d'importer les pratiques en vigueur dans le privé : contrat de mission contre contrat de chantier, rupture conventionnelle, plan de départ volontaire, emplois précaires devenant la norme au détriment du statut, fusion des instances de dialogue social. C'est bien une loi de destruction de la Fonction Publique dont nous réclamons toujours l'abandon tout autant que le projet de loi Blanquer. C'est pourquoi, face à un ministre autoritaire et sans écoute pour les personnels, une intersyndicale large, soutenue par plusieurs associations appelle à une grève le 17 juin prochain

FSU Réunion

7 bd Mahatma Gandhi

97490 Sainte-Clotilde

fsu974@fsu.fr / 0693 00 30 52